



## CONSULTATION ECRITE LEADER

Groupe d'Action Locale du Pays Marennes Oléron  
12 décembre 2019 – 7 janvier 2020

### OBJET DE LA CONSULTATION ÉCRITE

Les membres du comité de programmation étaient dans l'incapacité de programmer pour des raisons de procédure lors de la réunion du 28 novembre 2019. Plusieurs dossiers étaient cependant règlementairement instruits et prêts à être programmés.

L'article 6 du règlement intérieur du GAL permet la consultation des membres du Comité de Programmation par courriel. Ainsi, étant donné qu'il n'y aura pas prochainement de nouveau projet justifiant l'organisation d'un nouveau comité de programmation d'une part, et conscient de l'urgence pour plusieurs porteurs de projet d'avancer sur le traitement de leur dossier d'autre part, plusieurs opérations à programmer ont été soumises par consultation écrite.

### MODALITES DE CONSULTATION

- Documents de la consultation envoyés à tous les membres de GAL par courriel le 12 décembre 2019.
- Réponses attendues par courriel au plus tard le 7 janvier 2020

En l'absence de retour dans le délai imparti, les membres du comité de programmation ont été prévenus que leur vote sera comptabilisé comme un vote « POUR » pour chaque opération.

### RESULTATS DE LA CONSULTATION

Les résultats sont retracés dans le tableau ci-dessous<sup>1</sup> :

OPÉRATIONS	POUR			CONTRE	ABSTENTION
	Avis favorable exprimé	Absence d'objection	Total des avis considérés Favorable		
Construction d'un local pour les chasseurs de Saint-Pierre d'Oléron <i>ACCA Saint-Pierre d'Oléron</i>	4	17	21	1	1
Engagement de la Communauté de communes et des communes de l'île d'Oléron en faveur des circuits courts et de l'approvisionnement de la restauration collective <i>Communauté de communes de l'île d'Oléron</i>	6	17	23	0	0
Festival O! Les Rues - Edition 2017 <i>Commune de Dolus d'Oléron</i>	5	17	22	0	1
Réalisation de jardins familiaux <i>Commune de Marennes-Hiers-Brouage</i>	6	17	23	0	0

<sup>1</sup> Dans le cas où les deux membres d'un binôme (titulaire et suppléant) auraient voté, alors seule la voie du titulaire serait comptabilisée.

<b>OPÉRATIONS</b>	<b>POUR</b>			<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
Sauvegarde du patrimoine maritime navigant de l'association des Lasses Marennaises et transmission du savoir-faire <i>CIAS du bassin de Marennnes</i>	5	17	22	0	1
Projet d'accueil numérique touristique - Affichage dynamique <i>Office du Tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennnes</i>	5	17	22	0	1
Echanges interterritoriaux de jeunes Francophones : envois de jeunes éditions 2016-2017-2018 <i>PETR du Pays Marennnes Oléron</i>	5	17	22	0	1
Etude d'opportunité de mise en place d'un Parc Naturel Régional des marais littoraux charentais <i>Communauté de communes du bassin de Marennnes</i>	5	17	22	0	1
Recrutement d'un(e) chargé(e) de Mission Développement local et Francophonie <i>Communauté de communes du bassin de Marennnes</i>	4	17	21	0	2
Echanges interterritoriaux de jeunes : chantiers de jeunes 2016 <i>Association le CASTEL</i>	6	17	23	0	0
Grand projet du Marais de Brouage <i>Communauté d'agglomération Rochefort Océan</i>	6	17	23	0	0

Les membres du Comité de programmation valident les propositions présentées dans l'objet de la consultation.

La programmation de ces opérations nécessite deux transferts de maquette à savoir : 10 352,65 € de la FA9 à la FA5 et 7 901,60 € de la FA9 à la FA8. La totalité des transferts depuis le début de la programmation, incluant les deux transferts ci-dessus, correspond à 128 372,53 €, soit 8,53 % de la maquette. Ces transferts sont rendus possible par l'autorisation des membres du comité de programmation d'effectuer les transferts nécessaires dans la limite de 30% de la maquette (comité de programmation du 28 novembre 2019). Globalement, nous atteignons 69,01 % de la maquette programmée.

Une prochaine consultation est prévue en février 2020.

Fait à Marennnes-Hiers-Brouage, le 8 janvier 2020

**Le Président,**  
  
**Mickaël VALLET**  
 Président du PÉT R du Pays Marennnes Oléron